

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 24	Absent(s) excusé(s) : 9	Absent(s) : 13	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	----------------	----------------

Date de convocation : 9 juin 2015

Vote(s) pour : 24
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 15 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-06-15-BD-13 :

Engagement dans une démarche d'évaluation et de labellisation Cit'ergie.

Rapporteur : Monsieur Guy BERGE

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle de l'Environnement II, codifiée au Code de l'environnement,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 12 novembre 2012 adoptant le Plan Climat - Energie Territorial de Metz Métropole,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

CONSIDERANT la perspective de l'adoption d'un Plan Air Climat Energie Territorial, envisagée par Metz Métropole fin 2015, visant à intégrer la qualité de l'air dans les actions définies en 2012,
CONSIDERANT que Metz Métropole souhaite s'inscrire dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue, dans le cadre de ses politiques de maîtrise de l'énergie, de préservation du climat et de qualité de l'air,

CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole d'intégrer la démarche Cit'ergie proposée par l'ADEME et de candidater à la labellisation correspondante,

DECIDE le lancement de la démarche d'évaluation et de labellisation Cit'ergie,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents liés à cette démarche,
SOLLICITE l'ensemble des subventions auxquelles Metz Métropole peut prétendre, notamment auprès de l'ADEME.

Pour extrait conforme
Metz, le 16 juin 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 15 juin 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 9 – Agenda d'Accessibilité Programmée pour les bâtiments de MM.	1	
<i>Annexe</i> : Dossier des équipements concernés.	1	
Point 10 – Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée du réseau de transports urbains de MM.	1	
<i>Annexe</i> : Synthèse.	1	
Point 11 – Tarifs dans les transports en commun à compter du 1 ^{er} juillet 2015.	1	
<i>Annexe</i> : Grille tarifaire.	1	
<i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif des nouvelles offres de location de vélos et des offres combinées bus/vélo.	1	
Point 12 – Dépôt de la marque "#signcop21".	1	
Point 13 – Engagement dans une démarche d'évaluation et de labellisation Cit'ergie.	1	
Point 14 – Adhésion au CEPRI.	1	
<i>Annexe</i> : Statuts.	1	
Point 15 – Adhésion à l'association Europan France : modification du montant financier de la cotisation.	1	
Point 16 – ZAC de Mercy : agrément de MM en vue de la cession d'assiette foncière portant sur la parcelle 1.2.	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 17 – ZAC de Mercy : agrément de MM en vue de la cession d'assiette foncière portant sur la parcelle 2.1.	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 18 – ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre : agrément de MM concernant les modalités de cession d'une partie de l'ilot A0.	1	
<i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
Point 19 – Attribution d'une subvention pour 2015 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens entre MM et le Club VIATIS.	1	
<i>Annexe</i> : Convention.	1	
Nombre total des actes transmis : 11 délibérations dont 8 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 16 juin 2015
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL